

du CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT FELIX DE LUNEL

SEANCE du 13 avril 2023

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents	En exercice	Qui ont pris part à la
Municipal		Délibération
11	11	11

Date de convocation  
06/04/2023  
Date d'affichage  
14/04/2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize avril à vingt heures trente, le Conseil municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur VISSEQ Guy, Maire.

Etaient présents : MMs Guy VISSEQ , Jérôme BONY, Valérie QUINTARD, Elisabeth FAYEL, Olivier BARRE, Sylvie COTTARD, Marc DELAGNES, Elodie FERRIERES, Guy LAYRAC, Francis PONS et Patricia PANISSIE

2023-04-01

M. Jérôme BONY a été nommé secrétaire de séance

**Objet : attribution subvention municipale 2023 Amicale des Pompiers de Villecomtal**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil de Municipal la demande de subvention pour l'année 2023, déposées par l'Amicale des Pompiers de Villecomtal. Après examen du dossier par le Conseil Municipal, le Maire propose à ses membres d'attribuer une subvention pour l'année 2023 comme suit

- Amicale des Pompiers de Villecomtal ..... 150 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide d'attribuer et de verser cette subvention aux associations pour montant de 150 €,
- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au BP 2023 de la Commune,

Fait et délibéré, à Saint Félix de Lunel, les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre tous les Conseillers présents.

Rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Le et publication

du  
du

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Guy VISSEQ



DE LA COMMUNE DE SAINT FELIX DE LUNEL

SEANCE du 13 avril 2023

Date de convocation  
06/04/2023  
Date d'affichage  
14/04/2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize avril à vingt heures trente, le Conseil municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur VISSEQ Guy, Maire.

Etaient présents : MMs Guy VISSEQ , Jérôme BONY, Valérie QUINTARD, Elisabeth FAYEL, Olivier BARRE, Sylvie COTTARD, Marc DELAGNES, Elodie FERRIERES, Guy LAYRAC, Francis PONS et Patricia PANISSIE

2023-04-02

M. Jérôme BONY a été nommé secrétaire de séance

**Objet : Budget Primitif 2023 – Vote des Taxes directes locales.**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de voter les taxes directes locales comme suit :

Vote des taxes sans changement de taux pour l'année 2023 soit :

TAXES	BASES	TAUX	PRODUITS
Taxe foncière prop. Bâtie	291000	35.77	104090.70 €
Taxe foncière non bâties	38400	79.26	30435.84 €
		Total	134526.54 €

Fait et délibéré, à Saint Félix de Lunel, les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre tous les Conseillers présents.

Pour extrait conforme,

Rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Le et publication

Le Maire,

Guy VISSEQ

du  
du



ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2023

I - RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2023

Taxes	Bases d'imposition effectives 2022 1	Taux de référence 2023 2	Taux plafonds 2023 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2023 4	Produits référence 2023 5	Taux votés 2023 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2023 7
Taxe foncière bâtie (TFB)	270 638	35,77	104,88	291 000	104 091	35,77	104 090,70
Taxe foncière non bâties (TFNB)	35 939	79,26	211,91	38 400	30 436	79,26	30 435,84
Taxe d'habitation (TH)	65 711	10,50	49,52	70 376	7 389	10,50	
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	
			Total	141 916	141 916		
Taxe	Bases d'imposition effectives 2022	Taux de référence de TH 2023	Taux de majoration 2022	Bases d'imposition prévisionnelles 2023	Produit référence (col.4 x col.2 x col.3) 2023	Taux de majoration voté 2023	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2023)
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) 8	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.
Taxe foncière bâties (TFB)	Produit total souhaité		<input type="checkbox"/>
Taxe foncière non bâties (TFNB)	141 916 = 0		
Taxe d'habitation (TH)	141 916		
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)		

II - RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2023

TVA	IFER	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total
>>>	0			5 897	0	35 910	-23 537	18 270

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2023

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2023
134 526,54		18 270		152 796,54

A RODEZ

Le 09 MARS 2023  
Pour la Direction des Finances publiques,  
MADAME PASCALE AMPE  
DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES

Le 13/04/2023  
Pour la Préfecture,  
Mairie de SAINT-FELIX-DE-LUNEL  
Alveyron

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS**

**du CONSEIL MUNICIPAL**

**DE LA COMMUNE DE SAINT FELIX DE LUNEL**

**SEANCE du 13 avril 2023**

NOMBRES DE MEMBRES  
Afférents Qui ont pris  
Au Conseil En exercice part à la  
Municipal Délibération  
11 11 11

Date de convocation  
06/04/2023  
Date d'affichage  
17/04/2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize avril à vingt heures trente minutes. Le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur VISSEQ Guy, Maire.

Etaient présents : MMs Guy VISSEQ, Jérôme BONY, Valérie QUINTARD, Elisabeth FAYEL, Olivier BARRE, Marc DELAGNES, Guy LAYRAC, Francis PONS, Patricia PANISSIE, Elodie FERRIERES, Sylvie COTTARD

M. Jérôme BONY a été nommé secrétaire de séance.

2023-04-03

**Objet : Approbation du Budget Primitif Commune 2023.**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Budget Primitif 2023 – Budget principal de la Commune qui s'équilibre de la façon suivante :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	519 489.35 €	519 489.35 €
Investissement	1 156447.92 €	1 156447.92 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve le BP 2023 tel qu'annexé à la présente,
- Autorise le Maire à signer toutes pièces relative à ce dossier,

Fait à SAINT FELIX DE LUNEL, les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre tous les Conseillers présents.

Pour extrait conforme,

Rendu exécutoire

Le Maire, Guy VISSEQ

Après dépôt en Préfecture  
Le  
Et publication



**ARRETE ET SIGNATURES**

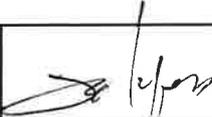
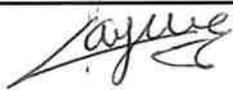
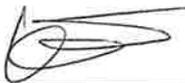
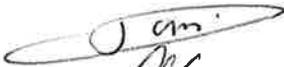
Nombre de membres en exercice : 11  
 Nombre de membres présents : 11  
 Nombre de suffrages exprimés : 11  
 VOTES Pour : 11  
 Contre :  
 Abstentions :

Date de la convocation : 6 avril 2023

Présenté par Le Maire,  
 A SAINT FELIX DE LUNEL, le 13 Avril 2023

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire  
 A COMMUNE DE SAINT FELIX DE LUNEL, le 13 Avril 2023

Les membres :

DELAGNES Marc	
LAYRAC Guy	
BARRE Olivier	
PONS Francis	
VISSEQ Guy	
QUINTARD Valérie	
PANISSIE Patricia	
FERRIERES Elodie	
COTTARD Sylvie	
BONY Jérôme	
FAYEL Elisabeth	

Certifié exécutoire par Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture le 14 Avril 2023

A SAINT FELIX DE LUNEL, le 13 Avril 2023



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS**

**du CONSEIL MUNICIPAL**

**DE LA COMMUNE DE SAINT FELIX DE LUNEL**

**SEANCE du 13 avril 2023**

NOMBRES DE MEMBRES  
Afférents Qui ont pris  
Au Conseil En exercice part à la  
Municipal Délibération  
11 11 11

Date de convocation  
06/04/2023  
Date d'affichage  
17/04/2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize avril à vingt heures trente minutes. Le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur VISSEQ Guy, Maire.

Etaient présents : MMs Guy VISSEQ, Jérôme BONY, Valérie QUINTARD, Elisabeth FAYEL, Olivier BARRE, Marc DELAGNES, Guy LAYRAC, Francis PONS, Patricia PANISSIE, Elodie FERRIERES, Sylvie COTTARD

M. Jérôme BONY a été nommé secrétaire de séance.

2023-04-04

**Objet : Approbation du Budget Primitif Station Service 2023.**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Budget Primitif 2023 – Budget de la Station Service qui s'équilibre de la façon suivante :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	714 463.48 €	714 463.48 €
Investissement	29 728.86 €	29 728.86 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve le BP 2023 tel qu'annexé à la présente,
- Autorise le Maire à signer toutes pièces relative à ce dossier,

Fait à SAINT FELIX DE LUNEL, les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre tous les Conseillers présents.

Pour extrait conforme,

Rendu exécutoire

Le Maire, Guy VISSEQ

Après dépôt en Préfecture  
Le  
Et publication



## ARRETE ET SIGNATURES

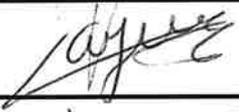
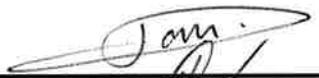
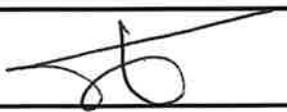
Nombre de membres en exercice : 11  
 Nombre de membres présents : 11  
 Nombre de suffrages exprimés : 11  
 VOTES Pour : 11  
 Contre :  
 Abstentions :

Date de la convocation : 6 avril 2023

Présenté par Le Maire,  
 A SAINT FELIX DE LUNEL, le 13 Avril 2023

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire  
 A COMMUNE DE SAINT FELIX DE LUNEL, le 13 Avril 2023

Les membres :

DELAGNES Marc	
LAYRAC Guy	
BARRE Olivier	
PONS Francis	
VISSEQ Guy	
QUINTARD Valérie	
PANISSIE Patricia	
FERRIERES Elodie	
COTTARD Sylvie	
BONY Jérôme	
FAYEL Elisabeth	

Certifié exécutoire par Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture le 14 Avril 2023

A SAINT FELIX DE LUNEL, le 13 Avril 2023



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS**

**du CONSEIL MUNICIPAL**

**DE LA COMMUNE DE SAINT FELIX DE LUNEL**

**SEANCE du 13 avril 2023**

NOMBRES DE MEMBRES  
Afférents Qui ont pris  
Au Conseil En exercice part à la  
Municipal Délibération  
11 11 11

Date de convocation  
06/04/2023  
Date d'affichage  
17/04/2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize avril à vingt heures trente minutes. Le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur VISSEQ Guy, Maire.

Etaient présents : MMs Guy VISSEQ, Jérôme BONY, Valérie QUINTARD, Elisabeth FAYEL, Olivier BARRE, Marc DELAGNES, Guy LAYRAC, Francis PONS, Patricia PANISSIE, Elodie FERRIERES, Sylvie COTTARD

M. Jérôme BONY a été nommé secrétaire de séance.

2023-04-05

**Objet : Approbation du Budget Primitif Atelier Relais 2023.**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Budget Primitif 2023 – Budget de l'Atelier Relais qui s'équilibre de la façon suivante :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	650.24 €	650.24 €
Investissement	0 €	0 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve le BP 2023 tel qu'annexé à la présente,
- Autorise le Maire à signer toutes pièces relative à ce dossier,

Fait à SAINT FELIX DE LUNEL, les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre tous les Conseillers présents.

Pour extrait conforme,

Rendu exécutoire

Le Maire, Guy VISSEQ

Après dépôt en Préfecture

Le

Et publication



## ARRETE ET SIGNATURES

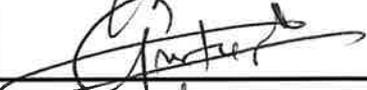
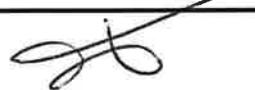
Nombre de membres en exercice : 11  
 Nombre de membres présents : 11  
 Nombre de suffrages exprimés : 11  
 VOTES Pour : 11  
 Contre :  
 Abstentions :

Date de la convocation : 6 avril 2023

Présenté par Le Maire,  
 A SAINT FELIX DE LUNEL, le 13 Avril 2023

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire  
 A COMMUNE DE SAINT FELIX DE LUNEL, le 13 Avril 2023

Les membres :

DELAGNES Marc	
LAYRAC Guy	
BARRE Olivier	
PONS Francis	
VISSEQ Guy	
QUINTARD Valérie	
PANISSIE Patricia	
FERRIERES Elodie	
COTTARD Sylvie	
BONY Jérôme	
FAYEL Elisabeth	

Certifié exécutoire par Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture le 14 Avril 2023

A SAINT FELIX DE LUNEL, le 13 Avril 2023



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS**

**du CONSEIL MUNICIPAL**

**DE LA COMMUNE DE SAINT FELIX DE LUNEL**

**SEANCE du 13 avril 2023**

NOMBRES DE MEMBRES  
Afférents Qui ont pris  
Au Conseil En exercice part à la  
Municipal Délibération  
11 11 11

Date de convocation  
06/04/2023  
Date d'affichage  
17/04/2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize avril à vingt heures trente minutes. Le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur VISSEQ Guy, Maire.

Etaient présents : MMs Guy VISSEQ, Jérôme BONY, Valérie QUINTARD, Elisabeth FAYEL, Olivier BARRE, Marc DELAGNES, Guy LAYRAC, Francis PONS, Patricia PANISSIE, Elodie FERRIERES, Sylvie COTTARD

M. Jérôme BONY a été nommé secrétaire de séance.

2023-04-06

**Objet : Approbation du Budget Primitif Lotissement 2023.**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Budget Primitif 2023 – Budget du Lotissement qui s'équilibre de la façon suivante :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	71 346.90 €	71 346.90 €
Investissement	46 681.66 €	46 681.66 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve le BP 2023 tel qu'annexé à la présente,
- Autorise le Maire à signer toutes pièces relative à ce dossier,

Fait à SAINT FELIX DE LUNEL, les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre tous les Conseillers présents.

Pour extrait conforme,

Rendu exécutoire

Le Maire, Guy VISSEQ

Après dépôt en Préfecture  
Le  
Et publication



ARRETE ET SIGNATURES

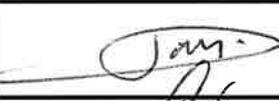
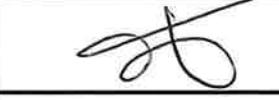
Nombre de membres en exercice : 11  
 Nombre de membres présents : 11  
 Nombre de suffrages exprimés : 11  
 VOTES Pour : 11  
 Contre :  
 Abstentions :

Date de la convocation : 6 avril 2023

Présenté par Le Maire,  
 A SAINT FELIX DE LUNEL, le 13 Avril 2023

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire  
 A COMMUNE DE SAINT FELIX DE LUNEL, le 13 Avril 2023

Les membres :

DELAGNES Marc	
LAYRAC Guy	
BARRE Olivier	
PONS Francis	
VISSEQ Guy	
QUINTARD Valérie	
PANISSIE Patricia	
FERRIERES Elodie	
COTTARD Sylvie	
BONY Jérôme	
FAYEL Elisabeth	

Certifié exécutoire par Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture le 14 Avril 2023

A SAINT FELIX DE LUNEL, le 13 Avril 2023



## DELIBERATION SUR LE COMPTE DE GESTION 2022

## Séance ordinaire du jeudi 13 avril 2023

Nombre de membres en exercice	11
Nombre de membres présents	11
Nombre de suffrages exprimés	11

## VOTES

Pour : 11  
Contre : 0

## Abstention(s)

Date de convocation : jeudi 6 avril 2023

2023-04-07

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Valérie Quintard

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris la journée complémentaire ;
- 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;
- 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;  
- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Fait et délibéré à Saint-Félix-de-Lunel le 13/04/2023

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés :

DELAGNES Marc, LAYRAC Guy, BARRE Olivier, PONS Francis, QUINTARD Valérie, PANISSIE Patricia, FERRIERES Elodie, COTTARD Sylvie, BONY Jérôme, FAYEL Elisabeth



Pour extrait certifié conforme

<b>DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2022</b>
--

Séance ordinaire du jeudi 13 avril 2023

Nombre de membres en exercice 11

Nombre de membres présents 10

Nombre de suffrages exprimés 10

Abstention(s)

<b>VOTES</b>
<b>Pour : 10</b>
<b>Contre : 0</b>

2023-04-08

Date de convocation : jeudi 6 avril 2023

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Valérie Quintard délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Jérôme Bony après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		106 638.56		163 167.04		269 805.60
Opérations exercice	172 969.84	80 874.07	277 492.73	347 319.77	450 462.57	428 193.84
<b>Total</b>	172 969.84	187 512.63	277 492.73	510 486.81	450 462.57	697 999.44
Résultat de clôture		14 542.79		232 994.08		247 536.87
Restes à réaliser		11 600.00				11 600.00
<b>Total cumulé</b>		26 142.79		232 994.08		259 136.87
<b>Résultat définitif</b>		26 142.79		232 994.08		259 136.87

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés :

DELAGNES Marc, LAYRAC Guy, BARRE Olivier, PONS Francis, QUINTARD Valérie, PANISSIE Patricia, FERRIERES Elodie, COTTARD Sylvie, BONY Jérôme, FAYEL Elisabeth



**ARRETE - SIGNATURES**

COMMUNE

Nombre de membres en exercice : 11  
 Nombre de membres présents : 10  
 Nombre de suffrages exprimés : 10  
 VOTES : Pour 10  
           Contre 0  
           Abstentions 0

Date de convocation : 6 avril 2023

Présenté par le Maire

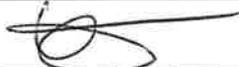
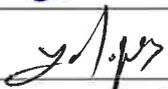
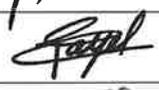
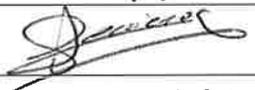
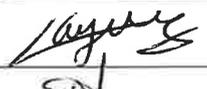
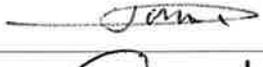
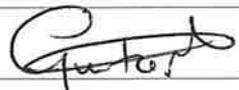
A Saint-Felix-de-Lunel , le 13 avril 2023

Le Maire

Délibéré par le Conseil Municipal

réuni en session *ordinaire*  
A Saint-Felix-de-Lunel , le 13 avril 2023

le Conseil Municipal

Barre Olivier	
BONY Jérôme	
COTTARD Sylvie	
DELAGNES Marc	
FAYEL Babeth	
FERRIERES Elodie	
LAYRAC Guy	
PANISSIE Patricia	
PONS Francis	
QUINTARD Valérie	

Certifié exécutoire par le Maire *Guy VISSEK* , compte tenu de la transmission en préfecture, le 14 avril 2023  
 et de la publication, le 14 avril 2023

A Saint-Felix-de-Lunel , le 13 avril 2023



**DELIBERATION POUR L'AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT**

**Nombre de membres en exercice** 11  
**Nombre de membres présents** 10  
**Nombre de suffrages exprimés** 10

<b>VOTES</b>
<b>Pour : 10</b>
<b>Contre : 0</b>

**Abstention**

Date de convocation : jeudi 6 avril 2023

L'an Deux mille vingt <sup>trois</sup> ~~deux~~, Le Conseil Municipal,  
réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,  
sous la présidence de Valérie Quintard.

2023-0409

Présents :

DELAGNES Marc, LAYRAC Guy, BARRE Olivier, PONS Francis, QUINTARD Valérie, PANISSIE Patricia, FERRIERES Elodie, COTTARD Sylvie, BONY Jérôme, FAYEL Elisabeth

Secrétaire(s) de séance : Jérôme BONY

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2022
  - statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022
  - constatant que le compte administratif fait apparaître un
- décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

excédent de 232 994.08

<b>Pour Mémoire</b>	<b>0.00</b>
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	0.00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	163 167.04
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	211 761.92
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b>	<b>0.00</b>
<b>EXCEDENT</b>	<b>69 827.04</b>
<b>Résultat cumulé au 31/12/2022</b>	<b>232 994.08</b>
<b>A.EXCEDENT AU 31/12/2022</b>	<b>232 994.08</b>
Affectation obligatoire	0.00
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0.00
	0.00
Déficit résiduel à reporter	0.00
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	0.00
Solde disponible affecté comme suit:	0.00
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0.00
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	232 994.08
<b>B.DEFICIT AU 31/12/2022</b>	<b>0.00</b>
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	0.00

Présenté par Valérie Quintard  
à Saint-Félix-de-Lunel le 13/04/2023

Délibéré par Le Conseil Municipal  
à Saint-Félix-de-Lunel le 13/04/2023



## DELIBERATION SUR LE COMPTE DE GESTION 2022

## Séance ordinaire du jeudi 13 avril 2023

Nombre de membres en exercice	11
Nombre de membres présents	11
Nombre de suffrages exprimés	11
Abstention(s)	

## VOTES

Pour : 11

Contre : 0

Date de convocation : jeudi 6 avril 2023

2023-04-10

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Valérie Quintard

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris la journée complémentaire ;
- 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;
- 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;
  - déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Fait et délibéré à Saint-Félix-de-Lunel le 13/04/2023

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés :



Pour extrait certifié conforme

<b>DELIBERATION SUR LE COMPTE FINANCIER UNIQUE 2022</b>
---

**Séance ordinaire du jeudi 13 avril 2023****Nombre de membres en exercice 11****Nombre de membres présents 10****Nombre de suffrages exprimés 10****Abstention(s)****VOTES****Pour : 10****Contre : 0***Date de convocation : jeudi 6 avril 2023*

2023-04-11

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Valérie Quintard  
 délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2022  
 dressé par Jérôme Bony après s'être fait présenter le budget primitif,  
 le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte financier unique, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		8 728.28		2 187.02		10 915.30
Opérations exercice	10 056.84	7 032.56	522 025.32	514 040.64	532 082.16	521 073.20
<b>Total</b>	10 056.84	15 760.84	522 025.32	516 227.66	532 082.16	531 988.50
Résultat de clôture		5 704.00	5 797.66		93.66	
Restes à réaliser						
<b>Total cumulé</b>		5 704.00	5 797.66		93.66	
<b>Résultat définitif</b>		5 704.00	5 797.66		93.66	

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés :



STATION SERVICE

**ARRETE - SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 11  
 Nombre de membres présents : 10  
 Nombre de suffrages exprimés : 10  
 VOTES : Pour 10  
 Contre 0  
 Abstentions 0

Date de convocation : 6 avril 2023

Présenté par le Maire

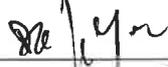
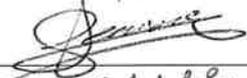
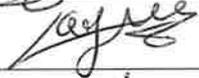
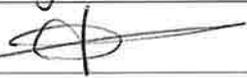
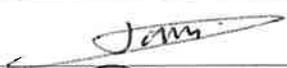
A Saint-Felix-de-Lunel , le 13 avril 2023

Le Maire

Délibéré par le Conseil Municipal

réuni en session *ordinaire*  
 A Saint-Felix-de-Lunel , le 13 avril 2023

le Conseil Municipal

BARRE Olivier	
BONY Jérôme	
COTTARD Sylvie	
DELAGNES Marc	
FAYEL Babeth	
FERRIERES Elodie	
LAYRAC Guy	
PANISSIE Patricia	
PONS Francis	
QUINTARD Valérie	

Certifié exécutoire par le Maire *Guy VISSEQ* , compte tenu de la transmission en préfecture, le 14 avril 2023  
 et de la publication, le 14 avril 2023

A Saint-Felix-de-Lunel , le 13 avril 2023



**DELIBERATION POUR L'AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT**

Nombre de membres en exercice	11
Nombre de membres présents	10
Nombre de suffrages exprimés	10

<b>VOTES</b>
<b>Pour : 10</b>
<b>Contre : 0</b>

**Abstention**

Date de convocation : jeudi 6 avril 2023

L'an Deux mille vingt ~~deux~~<sup>trois</sup>, Le Conseil Municipal ,  
réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,  
sous la présidence de Valérie Quintard .

Présents :

2023-04-12

Secrétaire(s) de séance : Jérôme Bony

- après avoir entendu et approuvé le compte financier unique de l'exercice 2022
  - statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022
  - constatant que le compte financier unique fait apparaître un
- décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

**déficit de -5 797.66**

<b>Pour Mémoire</b>	<b>0.00</b>
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	0.00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	2 187.02
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	18 370.32
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b>	<b>0.00</b>
<b>DEFICIT</b>	<b>-7 984.68</b>
<b>Résultat cumulé au 31/12/2022</b>	<b>-5 797.66</b>
<b>A.EXCEDENT AU 31/12/2022</b>	<b>0.00</b>
Affectation obligatoire	0.00
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0.00
	0.00
Déficit résiduel à reporter	0.00
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	0.00
Solde disponible affecté comme suit:	0.00
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0.00
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	0.00
<b>B.DEFICIT AU 31/12/2022</b>	<b>-5 797.66</b>
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	-5 797.66

Présenté par Valérie Quintard  
à Saint-Félix-de-Lunel le 13/04/2023

Délibéré par Le Conseil Municipal  
à Saint-Félix-de-Lunel le 13/04/2023




<b>DELIBERATION SUR LE COMPTE DE GESTION 2022</b>
---

**Séance ordinaire du jeudi 13 avril 2023**

<b>Nombre de membres en exercice</b>	<b>11</b>
<b>Nombre de membres présents</b>	<b>11</b>
<b>Nombre de suffrages exprimés</b>	<b>11</b>

**VOTES**

<b>Pour : 11</b>
<b>Contre : 0</b>

**Abstention(s)**Date de convocation : jeudi 6 avril 2023

2023-04-13

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Valérie QUINTARD

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris la journée complémentaire ;
- 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;
- 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;
  - déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Fait et délibéré à Saint-Félix-de-Lunel le 13/04/2023

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés :

BARRE Olivier, CANTALOUBE Jean-Claude, DELAGNES Marc, BONY Jérôme, PONS Francis, QUINTARD Valérie, PANISSIE Patricia, FAYEL Elisabeth, FERRIERES Elodie, COTTARD Sylvie



Pour extrait certifié conforme

<b>DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2022</b>
--

Séance ordinaire du jeudi 13 avril 2023

Nombre de membres en exercice 11

Nombre de membres présents 10

Nombre de suffrages exprimés 10

Abstention(s)

<b>VOTES</b>
<b>Pour : 10</b>
<b>Contre : 0</b>

2023-04-14

Date de convocation : jeudi 6 avril 2023

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Valérie QUINTARD

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022

dressé par Jérôme BONY après s'être fait présenter le budget primitif,

le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés				3.84		3.84
Opérations exercice	7 616.65	6 981.49	1 294.93	1 279.16	8 911.58	8 260.65
<b>Total</b>	7 616.65	6 981.49	1 294.93	1 283.00	8 911.58	8 264.49
Résultat de clôture	635.16		11.93		647.09	
Restes à réaliser						
<b>Total cumulé</b>	635.16		11.93		647.09	
<b>Résultat définitif</b>	635.16		11.93		647.09	

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés :

BARRE Olivier, CANTALOUBE Jean-Claude, DELAGNES Marc, BONY Jérôme, PONS Francis, QUINTARD Valérie, PANISSIE Patricia, FAYEL Elisabeth, FERRIERES Elodie, COTTARD Sylvie



**ARRETE - SIGNATURES**

ATELIER RELAIS

Nombre de membres en exercice : 11  
 Nombre de membres présents : 10  
 Nombre de suffrages exprimés : 10  
 VOTES : Pour 10  
           Contre 0  
           Abstentions 0

Date de convocation : 6 avril 2023

Présenté par le Maire

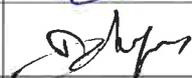
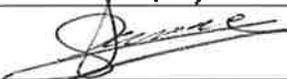
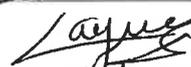
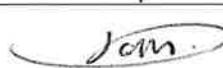
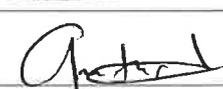
A Saint-Felix-de-lunel , le 13 avril 2023

Le Maire

Délibéré par le Conseil Municipal

réuni en session *ordinaire*  
 A Saint-Felix-de-lunel , le 13 avril 2023

le Conseil Municipal

Barre Olivier	
BONY Jérôme	
COTTARD Sylvie	
DELAGNES Marc	
FAYEL Babeth	
FERRIERES Elodie	
LAYRAC Guy	
PANISSIE Patricia	
PONS Francis	
QUINTARD Valérie	

Certifié exécutoire par le Maire *Guy VISSEZ* , compte tenu de la transmission en préfecture, le 14 avril 2023  
 et de la publication, le 14 avril 2023

A Saint-Felix-de-lunel , le 13 avril 2023



**DELIBERATION POUR L'AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT**

**Nombre de membres en exercice** 11  
**Nombre de membres présents** 10  
**Nombre de suffrages exprimés** 10

<b>VOTES</b>
<b>Pour : 10</b>
<b>Contre : 0</b>

**Abstention**

Date de convocation : jeudi 6 avril 2023

L'an Deux mille vingt ~~deux~~ <sup>trois</sup>, Le Conseil Municipal ,  
réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,  
sous la présidence de Valérie QUINTARD .

2023-04-15

Présents :

BARRE Olivier, CANTALOUBE Jean-Claude, DELAGNES Marc, BONY Jérôme, PONS Francis, QUINTARD Valérie,  
PANISSIE Patricia, FAYEL Elisabeth, FERRIERES Elodie, COTTARD Sylvie

Secrétaire(s) de séance : Jérôme BONY

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2022
  - statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022
  - constatant que le compte administratif fait apparaître un
- décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

**déficit de -11.93**

<b>Pour Mémoire</b>	<b>0.00</b>
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	0.00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	3.84
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	0.00
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b>	<b>0.00</b>
<b>DEFICIT</b>	<b>-15.77</b>
<b>Résultat cumulé au 31/12/2022</b>	<b>-11.93</b>
<b>A.EXCEDENT AU 31/12/2022</b>	<b>0.00</b>
Affectation obligatoire	0.00
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0.00
	0.00
Déficit résiduel à reporter	0.00
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	0.00
Solde disponible affecté comme suit:	0.00
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0.00
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	0.00
<b>B.DEFICIT AU 31/12/2022</b>	<b>-11.93</b>
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	-11.93

Présenté par Valérie QUINTARD  
à Saint-Félix-de-Lunel le 13/04/2023

Délibéré par Le Conseil Municipal  
à Saint-Félix-de-Lunel le 13/04/2023




<b>DELIBERATION SUR LE COMPTE DE GESTION 2022</b>
---

**Séance ordinaire du jeudi 13 avril 2023**

<b>Nombre de membres en exercice</b>	<b>11</b>
<b>Nombre de membres présents</b>	<b>11</b>
<b>Nombre de suffrages exprimés</b>	<b>11</b>

**VOTES**

<b>Pour : 11</b>
<b>Contre : 0</b>

**Abstention(s)**Date de convocation : jeudi 6 avril 2023

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Valérie QUINTARD

2023-04-16

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris la journée complémentaire ;
- 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;
- 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;
  - déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Fait et délibéré à ST FELIX DE LUNEL le 13/04/2023

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés :

BARRE Olivier, DELAGNES Marc, LAYRAC Guy, PONS Francis, PANISSIE Patricia, QUINTARD Valérie, FERRIERES Elodie, FAYEL Elisabeth, COTTARD Sylvie, BONY Jérôme



Pour extrait certifié conforme

**DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2022**

**Séance ordinaire du jeudi 13 avril 2023**

**Nombre de membres en exercice 11**

**Nombre de membres présents 10**

**Nombre de suffrages exprimés 10**

**Abstention(s)**

<b>VOTES</b>
<b>Pour : 10</b>
<b>Contre :</b>

2023-04-17

Date de convocation : jeudi 6 avril 2023

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Valérie QUINTARD délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Jérôme BONY après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	18 984.46			39 520.00	18 984.46	39 520.00
Opérations exercice						
<b>Total</b>	18 984.46			39 520.00	18 984.46	39 520.00
Résultat de clôture	18 984.46			39 520.00		20 535.54
Restes à réaliser						
<b>Total cumulé</b>	18 984.46			39 520.00		20 535.54
<b>Résultat définitif</b>	18 984.46			39 520.00		20 535.54

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés :

BARRE Olivier, DELAGNES Marc, LAYRAC Guy, PONS Francis, PANISSIE Patricia, QUINTARD Valérie, FERRIERES Elodie, FAYEL Elisabeth, COTTARD Sylvie, BONY Jérôme



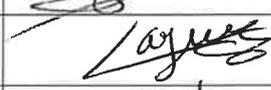
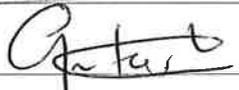
LOTISSEMENT

### ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 11  
 Nombre de membres présents : 10  
 Nombre de suffrages exprimés : 10  
 VOTES : Pour 10  
           Contre  
           Abstentions  
 Date de convocation : 6 avril 2023

Présenté par le Maire  
 A *Saint-Felix-de-Lunel*, le *13 avril 2023*  
 Le Maire

Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session *ordinaire*  
 A *Saint-Felix-de-Lunel*, le *13 avril 2023*  
 le Conseil Municipal

BARRE Olivier	
BONY Jérôme	
COTTARD Sylvie	
DELAGNES Marc	
FAYEL Babeth	
FERRIERES Elodie	
LAYRAC Guy	
PANISSIE Patricia	
PONS Francis	
QUINTARD Valérie	

Certifié exécutoire par le Maire  
 et de la publication, le *14 avril 2023*

, compte tenu de la transmission en préfecture, le *14 avril 2023*  
 A *Saint-Felix-de-Lunel*, le *13 avril 2023*



**DELIBERATION POUR L'AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT**

**Nombre de membres en exercice** 11  
**Nombre de membres présents** 10  
**Nombre de suffrages exprimés** 10  
**Abstention**

<b>VOTES</b>
<b>Pour : 10</b>
<b>Contre :</b>

Date de convocation : jeudi 6 avril 2023

L'an Deux mille vingt <sup>Trois</sup> ~~deux~~, Le Conseil Municipal ,  
réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,  
sous la présidence de Valérie QUINTARD .

2023-04-18

Présents :

BARRE Olivier, DELAGNES Marc, LAYRAC Guy, PONS Francis, PANISSIE Patricia, QUINTARD Valérie, FERRIERES Elodie, FAYEL Elisabeth, COTTARD Sylvie, BONY Jérôme

Secrétaire(s) de séance : Jérôme BONY

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2022
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022
- constatant que le compte administratif fait apparaître un

**excédent de 39 520.00**

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>Pour Mémoire</b>	<b>0.00</b>
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	0.00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	39 520.00
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	0.00
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b>	<b>0.00</b>
<b>EXCEDENT</b>	<b>0.00</b>
<b>Résultat cumulé au 31/12/2022</b>	<b>39 520.00</b>
<b>A.EXCEDENT AU 31/12/2022</b>	<b>39 520.00</b>
Affectation obligatoire	0.00
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0.00
	0.00
Déficit résiduel à reporter	0.00
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	18 984.46
Solde disponible affecté comme suit:	0.00
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0.00
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	20 535.54
<b>B.DEFICIT AU 31/12/2022</b>	<b>0.00</b>
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	0.00

Présenté par Valérie QUINTARD  
à Saint-Félix-de-Lunel le 13/04/2023

Délibéré par Le Conseil Municipal  
à Saint-Félix-de-Lunel le 13/04/2023